

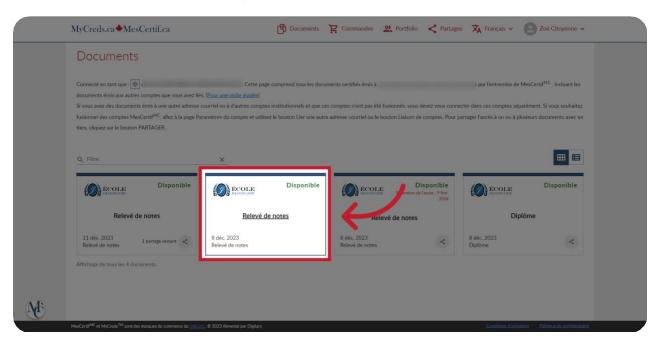
Comment ajouter des partages

Les partages vous permettent de donner accès à vos documents dans MesCertif^{MC}. Vous pouvez acheter des partages n'importe quand.

Allez à learner.mycreds.ca

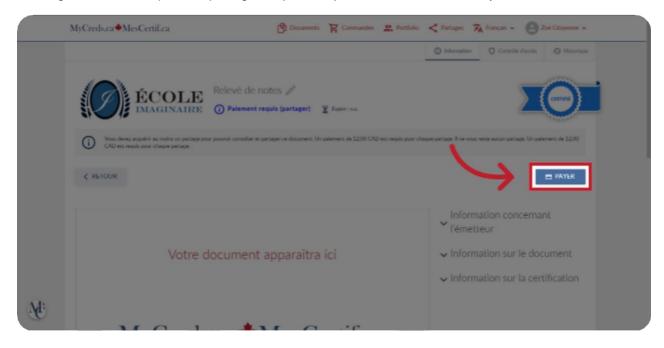
01 Cliquez sur le nom du document.

À partir de la page d'accueil de vos documents dans MesCertif^{MC}, cliquez sur le nom du document pour l'ouvrir et procéder à l'achat de partages.



02 Cliquez sur "Payer".

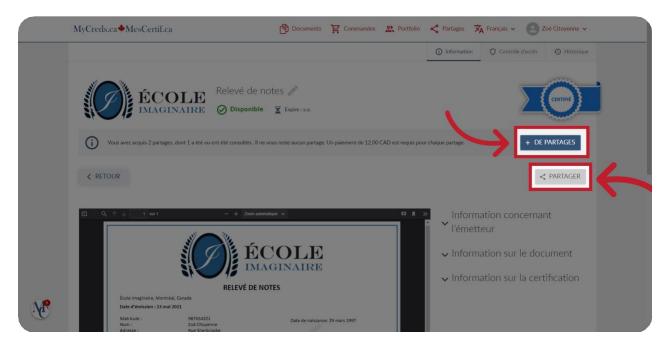
S'il s'agit de votre tout premier partage, cliquez simplement sur le bouton Payer.





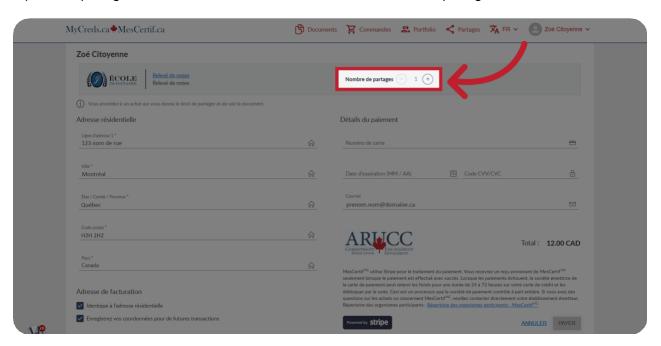
03 Cliquez sur « + de partages ».

Si vous avez utilisé tous vos partages et souhaitez en acheter davantage, cliquez sur « + de partages ». Lorsqu'il ne vous reste plus de partages pour un document, le bouton « Partager » sera grisé et vous ne pourrez pas le sélectionner.



04 Ajoutez le nombre de partages souhaité.

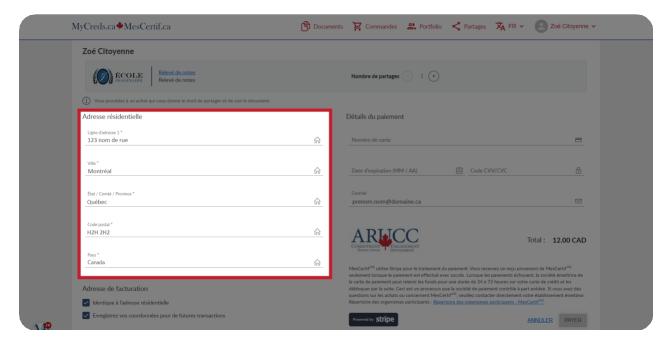
Dans la fenêtre de paiement, en haut à droite, indiquez le nombre de partages souhaité. Chaque fois que vous partagerez l'accès à ce document, vous consommerez un partage.





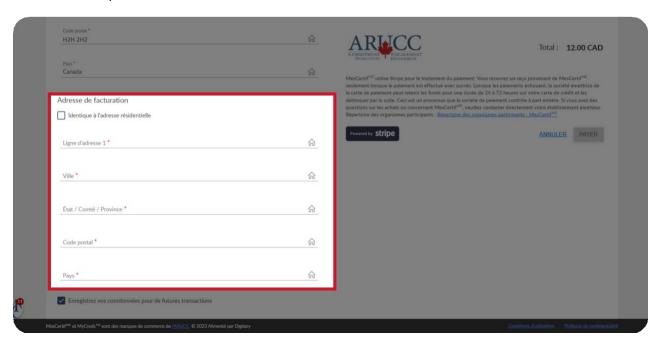
05 Indiquez votre adresse.

Saisissez votre adresse résidentielle, et l'adresse de facturation si elle est différente.



06 Attention au code postal.

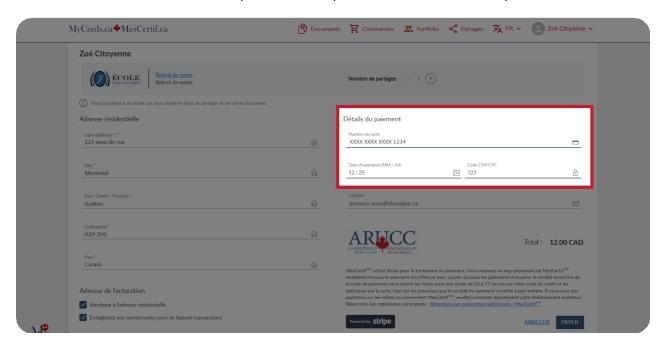
L'adresse de facturation et le code postal de l'adresse de facturation doivent correspondre à l'adresse de la carte de paiement.





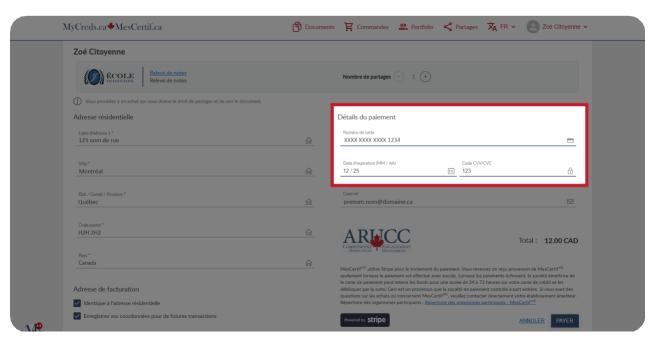
7 Fournissez les renseignements relatifs au paiement.

Saisissez les renseignements requis pour le paiement, dont le numéro de la carte, sa date d'expiration et le code CVV ou CVC de trois ou quatre chiffres qui se trouve sur la carte de paiement.



08 Votre courriel est automatiquement ajouté.

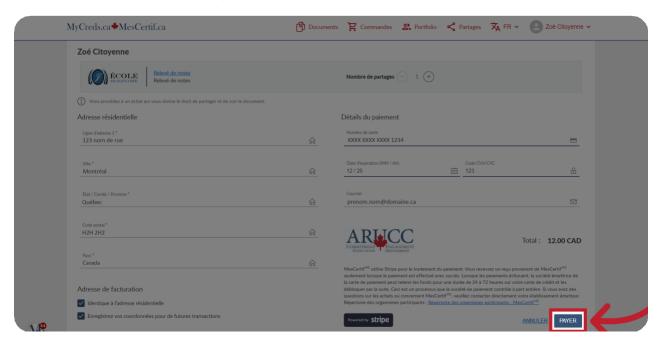
Le champ courriel sera automatiquement rempli.





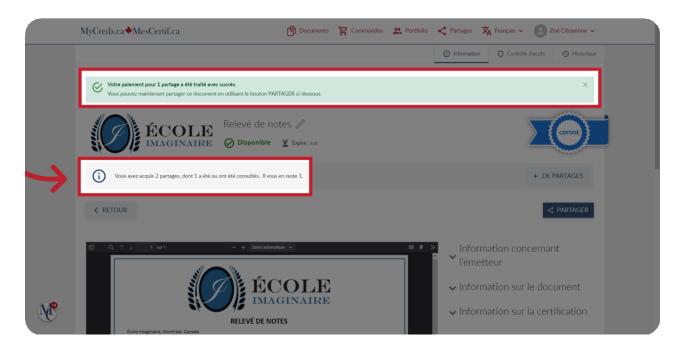
09 Cliquez sur « Payer ».

Confirmez l'exactitude des renseignements et cliquez sur payer.



10 Le paiement est confirmé et les partages ajoutés.

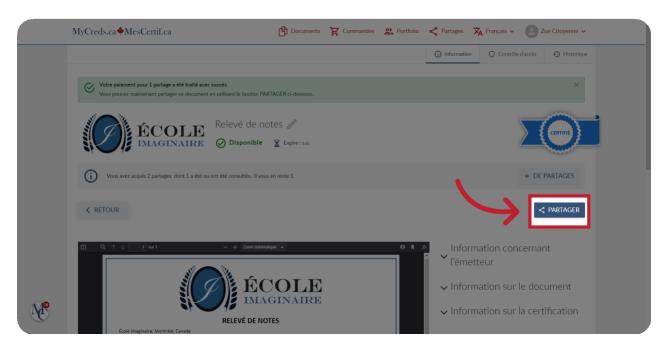
Vos partages seront automatiquement associés à votre document.





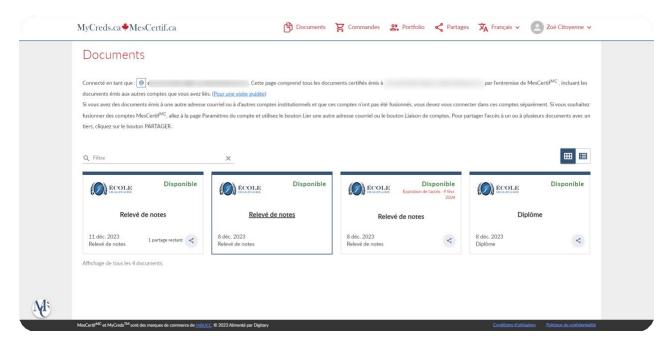
11 Le partage devient possible.

Le bouton partager deviendra bleu. Vous pourrez maintenant vous en servir pour partager votre document.



12 À noter

Si l'organisme destinataire a toujours accès à votre partage initial et que vos documents sont mis à jour ou modifiés par l'émetteur, vous pourriez ne pas avoir à repartager ou à payer pour un nouveau partage. Les politiques et les montants des frais sont déterminés par l'organisme émetteur.

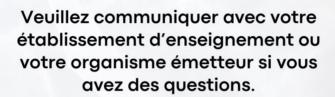




13

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre établissement d'enseignement ou avec l'organisme qui a émis vos documents.

Pour en savoir davantage à propos de MesCertif^{MC} : <u>mescertif.ca/etudiants</u>



Pour en savoir davantage à propos de MesCertif™

mescertif.ca/etudiants

